

## « Je commence à cuisiner à 4 heures du matin, puis je nettoie la maison. »

Cette fiche rassemble une série de témoignages multiples d'enfants astreints au travail domestique et adultes, recueillis par le Bureau international du travail (BIT) et par l'organisation Human Rights Watch.



On parle de « *travail domestique des enfants* » quand des enfants travaillent dans le secteur du travail domestique chez ou pour un employeur ou une famille tiers (les tâches ménagères réalisées dans des conditions raisonnables par des enfants au sein de leur propre famille ne sont donc pas considérées comme une forme de travail domestique des enfants). Ce terme recouvre donc tant des situations permises que des situations non autorisées et illégales.

On parle de « *travail des enfants dans le travail domestique* » quand des enfants effectuent un travail domestique alors qu'ils n'ont pas atteint l'âge minimum légal pour le faire (cela varie selon les pays, mais en général cet âge est souvent fixé à 15 ans pour des travaux légers, des travaux non dangereux à plein temps), ou dans des conditions dangereuses ou encore dans des situations comparables à de l'esclavage.

Quasiment les deux tiers des enfants travailleurs domestiques sont victimes de travail des enfants, c'est-à-dire qu'ils travaillent avant l'âge légal d'admission à l'emploi et/ou travaillent dans des conditions dangereuses ou des conditions proches de l'esclavage.

Selon les dernières estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans ce domaine, au moins 17,2 millions d'enfants sont impliqués dans le travail domestique, rémunéré ou non, chez un tiers ou employeur. Parmi eux, 3,7 millions se trouvent dans une situation de travail dangereux (soit 21,4 % de tous les enfants travailleurs domestiques).

C'est pourquoi il est important de donner la parole à ces enfants afin de comprendre de plus près la réalité de leur quotidien. Ces divers témoignages permettent non seulement d'aborder les questions liées au travail des enfants, mais également les questions relatives aux droits de l'enfant de manière plus générale.

## Témoignages multiples d'enfants sur le travail domestique des enfants

*« Je m'appelle Po Bo. J'ai 25 ans et je viens de Birmanie. Lorsque j'avais 17 ans, je suis partie en Thaïlande pour chercher un travail afin d'aider mes parents. [...] Le travail domestique est un travail difficile qui demande beaucoup de capacités : mes tâches quotidiennes comprenaient le nettoyage de la maison, la vaisselle, la cuisine, le traitement du linge, le repassage et la garde des enfants. Garder des enfants constitue un défi pour moi. Au début, j'ai dû affronter beaucoup de difficultés : le mal du pays, la barrière linguistique, le manque de compétences professionnelles. Nous sommes également exposées à l'insécurité des conditions de travail. Je n'oublierai jamais quand je devais me tenir sur la véranda très étroite d'un immeuble à 17 étages pour nettoyer l'extérieur de la fenêtre, sans aucune protection : c'était une expérience vraiment dangereuse et angoissante pour moi. Je ne suis pas la seule dans une situation aussi difficile. [...] Mon horaire de travail va de 10 heures du matin à 11 heures du soir, ce qui fait dans les 13 heures. Assez souvent, je dois même travailler plus de 13 heures. Ces longues heures de travail ne donnent jamais lieu à un supplément de salaire. Je n'ai pas de vacances ni aucun contrat écrit : il y a juste un accord verbal entre moi et mon employeur [...]. »*

Po Bo (Birmanie), témoignant lors d'une table ronde de la Session spéciale des Nations Unies pour célébrer la Journée internationale de la femme (Bangkok, 2010) - Source : BIT

*« J'ai quitté l'école à l'âge de 12 ans pour prendre un travail de domestique – 7 jours par semaine, de 7 heures du matin à 10 heures du soir, sans interruption. Je gagnais 15 000 shillings (11 dollars E.-U.) par mois. Je dormais sur un matelas, dans le salon de mon employeur. Je n'étais pas autorisée à manger la même nourriture que la famille. Il s'agissait d'un couple avec trois enfants. La femme me battait et m'insultait sans arrêt. Les pires tâches étaient de laver les habits, aller chercher de l'eau et nettoyer les toilettes [...]. »*

Neema (Tanzanie), 16 ans, enfant travailleuse domestique - Source : BIT

*« Je commence à cuisiner à 4 heures du matin, puis nettoie la maison. Je fais les courses à partir de 5 heures. Dans l'après-midi, mon employeur me permet d'aller à l'école, entre 1 et 4 heures. Pendant mon temps de repos, mon employeur me demande parfois d'aller faire des courses ou de mettre le petit au lit vers 8 ou 9 heures du soir. C'est difficile parce que je n'ai pas le temps d'étudier et n'arrive donc pas à préparer l'école pour le lendemain. »*

Michelle (Philippines), 13 ans, enfant travailleuse domestique - Source : BIT

*« Mes parents sont pauvres et je ne suis pas allé à l'école. Un couple m'a gentiment emmené [pour travailler] dans leur maison. Je travaille dur pour eux, je pile du riz, je vais chercher de l'eau, je m'occupe des canards, je nourris les cochons... Ils me donnent également un salaire chaque mois, mais je ne sais pas combien, car l'argent va directement chez mes parents. »*

Solo (Madagascar), 12 ans, enfant travailleur domestique pour un couple d'enseignants ruraux -  
Source : BIT (témoignage obtenu par l'IPEC)

*« Je n'ai pas de contrat parce que la dame dit qu'elle m'aide, et je n'ai pas non plus de vacances. »*

Natalie (Costa Rica), 16 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Je n'ai reçu de l'argent que quatre ou cinq fois depuis que je travaille là-bas, des sommes allant de 1 000 à 5 000 roupies (14 à 70 dollars E.-U.) pour acheter des sandales et quelques autres articles. J'ai aussi reçu parfois des habits qui avaient appartenu à la fille de mon employeur, qui a plus ou moins mon âge. Elle dit que comme je suis logée et nourrie, je n'ai droit à rien d'autre. »*

Mme S. Danuwar (Népal), 24 ans, a commencé le travail domestique à l'âge de 7 ans,  
Présidente du Syndicat des travailleurs domestiques indépendants du Népal – Source : BIT

*« Comme mon salaire était trop bas, j'ai fini par demander des avances à mon employeur. Avec le temps, ma dette est devenue trop grande pour que je puisse la rembourser. J'ai donc travaillé et travaillé juste pour pouvoir avoir d'autres avances alors que ma dette devenait de plus en plus grande. »*

Anna (Philippines), ancienne travailleuse domestique qui a commencé à travailler à l'âge de 9 ans – Source : BIT

*« Lorsque vous êtes placée comme domestique chez quelqu'un, un employeur ne vous achètera pas de souliers. Mais si l'employeur décide de vous acheter des souliers, cela signifie que vous faites partie de la famille. »*

Nadège (Bénin), 13 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Une fois, j'ai pris le thé avec mes employeurs. Ils m'ont dit d'aller au coin et de boire. »*

Kavitha (Inde), 13 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Aller à l'école permet de trouver un meilleur travail ; nos employeurs ont un travail parce qu'ils sont allés à l'école. »*

Grace (Togo), 12 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Oui nous aimerions aller à l'école, mais où trouver le temps ? Nous nous réveillons à cinq heures du matin, parfois quatre heures, pour commencer à travailler comme ramasseurs d'ordures, avant que n'arrivent les employés municipaux, puis ensuite, nous nous dirigeons vers les maisons et les bureaux pour nettoyer et laver les sols. »*

Muafiz et Manir (Inde), 7 et 13 ans, enfants travailleurs domestiques et ramasseurs d'ordures – Source : BIT

*« Je veux jouer comme les autres enfants. Quand je vois d'autres enfants qui jouent, je veux y aller. »*

Éric (Bénin), 11 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*« Notre situation devrait être suivie par un inspecteur du ministère du Travail, car ils connaissent les questions et les règlements. Ils sont plus à même de comprendre les questions et les règlements du travail. »*

Johana (Pérou), 16 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Lorsque nous nous mettons d'accord en donnant notre parole d'honneur, à la fin, les employeurs auront le dernier mot. Il est difficile de contester le poids de leur parole quand les choses tournent mal. Ils jouissent de réputation et nous sommes seulement des nouveaux venus dans leur maison. »*

Katrina (Philippines), 15 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Si je faisais quelque chose que l'employeur n'aimait pas, elle me prenait par les cheveux et me frappait la tête contre le mur. Elle disait des choses comme : "Je ne te paie pas pour regarder la télévision ! Tu ne laves pas bien la vaisselle. Je paie beaucoup d'argent à ta mère et tu ne fais rien [pour le mériter]". Une fois, j'ai oublié les vêtements dans la machine à laver et ils ont commencé à sentir, alors elle a attrapé ma tête et a essayé de la mettre dans la machine à laver. »*

Saida (Maroc), 15 ans, enfant travailleur domestique – Source : Human Rights Watch

*« Si quelque chose arrivait, si je cassais quelque chose ou si je faisais quelque chose de mal, ils me battaient avec une chaussure ou une ceinture sur n'importe quelle partie de mon corps. Je ne pouvais pas quitter la maison, ils fermaient la porte à clé quand ils parlaient... Le mari et la femme m'ont frappé. Ma famille m'a vu deux fois dans l'année. Ils sont venus me rendre visite à la maison, mais l'employeur s'est assis avec nous pendant la visite et m'a dit de ne rien dire de mal sinon elle me battrait davantage. Lorsque ma mère est venue la dernière fois pour me rendre visite, je lui ai dit que je ne resterais pas une fois de plus dans cette maison. J'ai dit : "ou je vais avec vous ou je vais fuir ou me tuer". »*

Rasha (Maroc) – Source: Human Rights Watch

*« Tous les jours, je me lève à 5 heures du matin. Je nettoie la maison, lave le linge et arrose les plantes. À 12 h, je vais à l'école. L'école se termine à 17 h 30 et je retourne au travail, prépare le dîner et nettoie la table et fais la vaisselle. Avant de me coucher, je fais mes devoirs, mais je suis très fatiguée et je ne peux pas étudier. L'employeur a également une petite entreprise. Quand elle reçoit un ordre de faire des biscuits, je dois l'aider. Cela me retarde pour aller à l'école. »*

Wardina (Indonésie), alliant travail et école – Source : Human Rights Watch

*« Je pense que toutes les tâches, qu'elles soient faciles ou difficiles, peuvent être dangereuses si l'on ne fait pas attention à ce qu'on fait ou si on ne les effectue pas avec un niveau minimum de sécurité. »*

Natalia (Costa Rica), 15 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« Devoir laver la vaisselle jusqu'à tard dans la nuit me rend triste et ma famille me manque terriblement. C'est encore pire durant les hivers, car mes doigts gonflent à cause du froid. »*

Shyam (Népal), 14 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*« C'était dur de travailler pour eux, car il n'y avait pas assez de nourriture. J'ai de la nourriture une fois par jour. Si je faisais une erreur, par exemple, si nous manquons de riz et que j'avais oublié de le dire à l'employeur, elle ne me donnait pas à manger pendant deux jours. J'ai souvent eu un traitement comme ça. Parfois pendant un, deux ou trois jours. Comme je mourrais de faim, je volais de la nourriture à la maison. À cause de ça, l'employeur m'a frappé. »*

Arianti Harikusumo (Indonésie/Malaisie), 27 ans – Source: Human Rights Watch

*« Quand je lui ai dit que je voulais arrêter de travailler, l'employeur m'a dit : "Non, tu ne peux pas partir". Après ça, elle m'a fait nettoyer la salle de bain deux ou trois fois par jour, même quand elle était bien propre. Elle m'a regardé nettoyer la salle de bain et m'a fait frotter les murs. Mes mains se desséchaient à force d'être dans l'eau. »*

Ira (Indonésie), enfant travailleuse domestique depuis ses 15 ans – Source : Human Rights Watch

*« Nous devons travailler sans pause, car nous sentons que nous ne devons pas en demander aux adultes comme un de nos droits. »*

Priyanka (Inde), 14 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*« Plutôt que nous battre, nous gifler, nous faire mettre à genoux sur le gravier, nous blesser avec des lames, nous mettre du poivre sur les parties intimes, nous refuser la nourriture comme punition pour nos erreurs, nous aurions préféré que vous nous donniez des conseils et nous appreniez les bonnes manières. »*

Esther (Népal), 14 ans, enfant travailleuse domestique – Source : BIT

*« J'ai perdu connaissance deux fois à la suite de coups. La première fois, il pleuvait et il y a eu une fuite dans la maison, j'ai oublié de mettre un bol [pour attraper l'eau]. Elle m'a frappé avec un balai. La deuxième fois, quand j'ai lavé les vêtements, la couleur a déteint et l'employeur m'a frappée. J'ai dit que j'étais désolée et que je rembourserais les coûts en les déduisant de mon salaire, mais elle m'a quand même frappée. Elle ne m'a jamais envoyé voir un médecin ou à l'hôpital. Une fois, j'ai été frappée par un bâton en bois et elle m'a frappé jusqu'à ce que le bâton se brise. Quand je me levais tard, après 5 heures du matin, l'employeur me versait de l'eau chaude, comme si je levais à 6 heures du matin. »*

Titi Hasanah (Indonésie/Malaisie) – Source: Human Rights Watch

*« Il y avait une femme qui est venue au marché pour acheter du charbon. Elle m'a trouvée et a raconté à ma mère le cas d'une femme, à Lomé, qui cherchait une fille comme moi pour rester avec elle et faire le travail domestique. Elle est venue chez ma mère et ma mère m'a donnée. La femme a donné de l'argent à ma mère, mais je ne sais pas combien. »*

Kéméyao (Togo), 10 ans, enfant victime de trafic – Source : Human Rights Watch

*« Quand j'étais malade, ils disaient : "tu mens, tu n'es pas malade !" et ils ne me donnaient aucun médicament, je devais travailler de toute manière. »*

Najat (Maroc), 11 ans, enfant travailleuse domestique – Source : Human Rights Watch

*« Je dormais dans la cuisine sur un drap. »*

Rasha (Maroc), 10 ans, enfant travailleur domestique – Source : Human Rights Watch

*« Je n'ai pas eu de jour de congé. Même si mes parents étaient à 20 kilomètres, je n'étais pas autorisé à leur rendre visite. Je me sentais comme en prison. Je n'ai pas été autorisé à sortir. Je n'ai pas d'amis. Ma famille ne pouvait pas me rendre visite. Je me sentais sans espoir. »*

Hasana (Indonésie), enfant travailleuse domestique qui a commencé à l'âge de 12 ans – Source : Human Rights Watch

*« Mes parents m'ont sorti de l'école, car nous n'avions pas d'argent pour payer les frais de scolarité. J'étais très vexé. J'étudiais fort et j'avais de bonnes notes. Je me souviens d'avoir beaucoup pleuré. »*

Hasana (Indonésie), enfant travailleur domestique qui a commencé à travailler à l'âge de 12 ans – Source : Human Rights Watch

*« À 5 h 30, je me levais pour préparer le petit-déjeuner et le servir. Puis la señora [femme employeur] partait et je nettoiais, donnais à manger à son enfant, puis je déjeunais vers 9 heures du matin. La fille avait six ans et demi. Ensuite, je lavais les vêtements pour toute la famille. Ensuite, je donnais une collation à l'enfant, je balayais, puis je préparais le repas. Je baignais ensuite l'enfant, puis je balayais à nouveau. Je balayais trois fois par jour. Ensuite, je servais le déjeuner, puis nettoiais les salles de bain, les chambres, donnais un en-cas à l'enfant, le surveillais, puis de nouveau nettoyer et je cuisinais le dîner... Après le dîner, je faisais la vaisselle, puis je repassais toute la nuit. »*

Monica (Salvador), 17 ans, enfant travailleuse domestique – Source : Human Rights Watch

*« Je n'aimais pas ma patronne, car elle me criait dessus en me traitant de "Tai" (excrément) et de "Anjing" (chienne). Je ne me sentais pas à l'aise. Pourquoi suis-je traitée comme ça ? Je ne pouvais pas accepter ce traitement de mon employeur. »*

Lastri (Indonésie), 15 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*« J'ai quitté la maison quand j'avais 15 ans. Un agent m'a dit que je serais envoyé en Malaisie, mais j'ai été placé dans une autre maison à Tanjungpinang (Indonésie). Je me suis réveillé à 4 h 15 du matin... J'étais épuisé quand je me suis endormi à 10 heures du soir... Je n'ai eu que cinq minutes de repos. Je n'ai pas eu de jour de congé. Je n'ai pas eu de salaire. J'y ai travaillé cinq mois. »*

Asma (Indonésie), 16 ans, enfant travailleur domestique – Source : Human Rights Watch

*« J'ai commencé à vivre avec la famille de mon oncle maternel comme travailleur domestique, car mes parents ne pouvaient plus financer mon instruction. Ma famille a payé mon instruction uniquement les premiers mois, mais petit à petit, elle est revenue sur son engagement. Je rencontre de grandes difficultés à maintenir l'équilibre entre le fait d'être un neveu, un travailleur domestique et un écolier. Je me sens impuissant face à ma situation. »*

Ravi (Népal), 13 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*« J'allais étudier cette année, mais mon employeur a dit que ce n'était pas possible ; nous ne pouvions pas laisser les enfants seuls. Lui et sa femme sont tous deux partis travailler. »*

Victor (Pérou), 16 ans, enfant travailleur domestique – Source : BIT

*Sources : Bureau international du Travail, Éliminer le travail des enfants dans le travail domestique et protéger les jeunes travailleurs contre les conditions de travail abusives, 2013 ; Human Rights Watch, Swept Under the Rug. Abuses against Domestic Workers Around the World, 2006*